TOUR DE L'ILE PEDESTRE 2026

Nouvelles modalités à partir du 09 octobre 2026 à 14h.

Date : 31 octobre-1er novembre 2026.

2 étapes :

1=> St-Denis (Barachois) –St-Pierre (Grand Fond) (Environ : 102 km)

2-=> Piton Ste-Rose => St-Denis (Barachois). (Environ 80 km)

Fin des inscriptions sur www.utoi.re (uniquement) : mercredi 21 octobre à 20h.

GENERALITES.

****La composition de l'équipe (avec numéro de relais pour chacun des participants) doit nous parvenir au plus tard le 21 octobre 2026 à 20h. Au-delà de cette date, l'équipe est considérée comme non partante, donc abandon.**

****1 coureur peut très bien courir le samedi ET le dimanche. Mais il doit garder le même numéro de relais. Celui-ci doit être renseigné lors de l'inscription.**

****Les postes de passage de relais ne sont pas nécessairement des postes de ravitaillement. Il appartient au coureur de prévoir sa quantité d'eau et de nourriture s'il le souhaite.**

** Pour le passage de relais, un témoin sera remis au 1er relayeur. Ce témoin devra impérativement être donné au prochain relayeur et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée. Un relayeur qui arrive sans son témoin disqualifie l'équipe.**

****Un officiel de l'UTOI (Directeur de course, commissaire de course, chef de poste, …) est seul habileté à gérer les éventuels problèmes qui surviennent pendant la course. C'est le cas notamment des départs et d'arrivée des relais, ou de la gestion des départs en cas de blessure d'un coureur durant un relais. Sa décision est ferme, définitive et non contestable pour le coureur.**

DEROULEMENT.

ETAPE 1 : St-Denis => St-Pierre (Stade de Grand Bois)

10 postes de pointage, incluant l'arrivée, par équipe de 10 ou par équipe de 5.

Si équipe de 10 : 1 relais par coureur.

Si équipe de 5 : 2 relais par coureur.

Moyenne : 10 km/relais.

ETAPE 2 : Eglise Notre Dame des Laves (Piton Ste-Rose) => St-Denis (Barachois).

10 postes de pointage, incluant l'arrivée, par équipe de 10 ou par équipe de 5.

Si équipe de 10 : 1 relais par coureur.

Si équipe de 5 : 2 relais par coureur.

Moyenne : 8 km /relais.

NB : un coureur peut faire au maximum 2 relais.

JOKER- PENALITES.

Le joker est uniquement utilisé si un coureur ne peut plus partir (blessé, …). Cette information doit nous parvenir impérativement 48h AVANT le départ de la course.

Si l'organisation de course est informée moins de 48 h avant la course ou le jour de la course ou encore pendant la course de la présence du joker sur un relais, il sera appliqué une pénalité de 10 mn sur le temps de course final.

Si un coureur se blesse pendant un relais et que le joker intervient, il repartira au départ du relais de ce coureur mais avec une pénalité de 10 mn sur le temps de course final. S'il prend le départ à tout autre endroit, l'équipe est immédiatement disqualifiée.

Si le joker prend le départ du dernier relais de l'étape 1 et/ou de l'étape 2, ou remplace le coureur qui abandonne durant le dernier relais, (chute, blessure, …) pénalités de 1h sur le temps de course final.

Questions diverses.

**** Q : tous les coureurs doivent- ils arriver en même temps que le coureur n° 1 qui prend le départ ?**

R : non. Chaque coureur arrive à son poste de départ à sa convenance. Ceci étant, il doit se faire enregistrer et présenter une pièce d'identité au chef de poste sur place. Il devra donc prévoir ce temps d'enregistrement. Il lui est conseillé d'arriver 30 mn avant le départ.

**** Q : Je fais partie d'une équipe de 5. Dois-je m'arrêter obligatoirement à chaque poste de pointage ? (Tous les 10 km environ).**

R : non. Si vous avez une équipe de 5, vous faites obligatoirement l'équivalent de 2 relais, soit environ 18-20 km. Un couloir pour le passage sera dédié aux coureurs de 2 relais (équipe de 5) sur chaque poste de pointage.

**** Q : Nous sommes 9. Pouvons-nous participer à la course et être considéré comme une équipe de 10 ?**

R : oui. Un coureur fera 2 relais pour remplacer le relais manquant. Idem pour une équipe de 8 coureurs ou 2 coureurs feront 2 relais et les 6 autres 1 seul relais. Par contre, aucune possibilité de constituer une équipe de 7 ou de 6 coureurs et appliquer la règle d'une équipe de 10.

**** Q : Nous sommes une équipe de 10. Pour la 1ère étape, les 10 coureurs sont présents. Pour la 2ème étape, seuls 5 coureurs sont présents. Est-ce possible ?**

R : oui. A l'étape 1, les 10 coureurs feront les 10 relais normalement. Pour l'étape 2, chaque coureur fera 2 relais. (Et inversement).

**** Q : Dans l'ancienne formule d'inscription, il était prévu une équipe de 10 avec 5 coureurs pour chaque étape. (5 coureurs le samedi et 5 coureurs le dimanche). Cette formule est-elle toujours maintenue ?**

R : oui. Rien ne change.

****Q : Est-ce qu'avec ce changement de distance et du nombre de relais, cela signifie que les 10 coureurs du samedi peuvent courir également le dimanche ?**

R : oui.